

Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI HARMONIE ESR, nourricier de AMUNDI HARMONIE vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à accéder à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés de taux, d'actions et de devises internationaux. La performance AMUNDI HARMONIE ESR peut être inférieure à celle de AMUNDI HARMONIE en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître : Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI HARMONIE, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion est, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, la recherche de performance sur l'ensemble des classes d'actifs par la mise en place d'une gestion active et flexible. Pour y parvenir, l'équipe de gestion met en place une gestion évolutive et de conviction. Ainsi, la gestion pourra, au travers d'OPC et/ou d'une gestion de titres en direct, s'adapter aux mouvements de marchés. Le fonds peut être exposé jusqu'à 110 % de l'actif en produits de taux au travers d'obligations et titres de créance d'émetteurs publics et/ou privés. L'exposition globale du fonds aux actifs risqués (marchés d'actions et obligations spéculatives) est limitée à 30 % de l'actif net. L'exposition au risque de change peut représenter jusqu'à 20% de votre portefeuille

Rencontrez l'équipe

**Raphaël Sobotka**

Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,
ESR et Risk Premia

**Christophe Granjon**

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

**Hong Bou**

Gérant suppléant

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE AMUNDI HARMONIE ESR. Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 12:00 (heure de Paris).

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **16,04 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**

Actif géré : **491,03 (millions EUR)**

Indice de référence : **Aucun**

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **FCPE**

Date de création de la classe : **16/05/2006**

Eligibilité : -

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : -

Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,80%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**

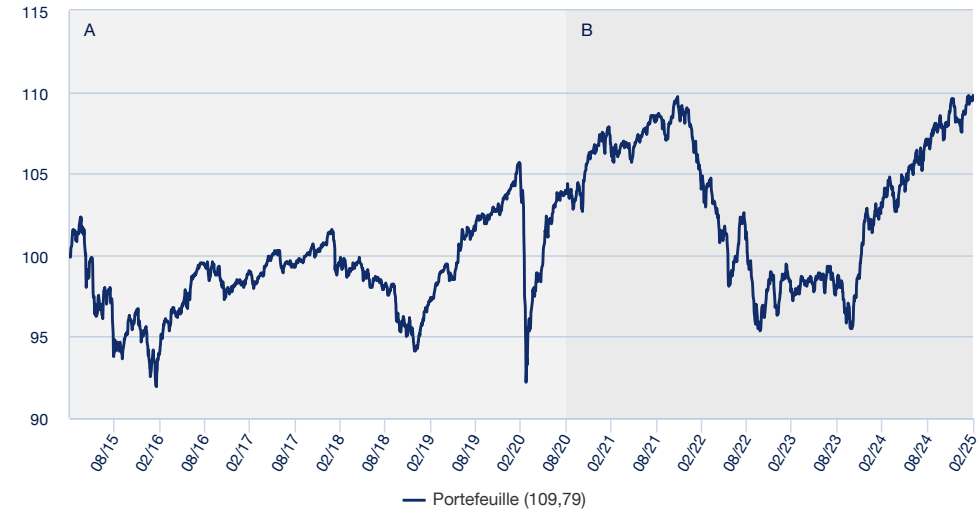
Commission de surperformance : **Non**

Nom du fonds maître : **AMUNDI HARMONIE**

DIVERSIFIÉ

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE n'est plus géré selon un indicateur de référence et adopte une gestion flexible.
B : Changement de process d'investissement pour intégration d'une contrainte de volatilité

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	28/02/2020	27/02/2015
Portefeuille	1,52%	0,56%	0,56%	6,44%	5,18%	5,94%	10,01%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Sensibilité	3,13
Note moyenne	BBB+
Exposition Actions	19,19%
Poids des OPC en % de l'actif	98,50%
Nombre de lignes en portefeuille	49

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-14,69%
Délai de recouvrement (jours)	363
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-7,40%
Meilleur mois	11/2023
Meilleure performance	4,01%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

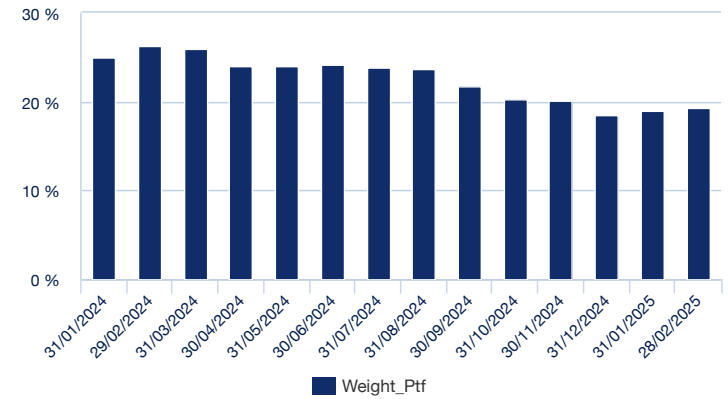
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	4,06%	5,27%	6,35%	5,41%
Ratio de sharpe	0,75	-0,16	-0,02	0,09

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs détaillée (Source : Amundi)

Actions	19,22%
France	1,45%
EMU ex-France	3,27%
Europe ex-EMU	2,35%
Amérique du nord	11,45%
Japon	0,53%
Asie hors-Japon	0,07%
Pays émergents	0,08%
Autres	0,02%
Taux	56,20%
Etats	38,56%
Inflation Linked	1,99%
Investment Grade	14,53%
High Yield	0,02%
Convertibles	0,96%
Autres	0,14%
Monétaire	23,48%
Autres	1,10%

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant (Source : Amundi) *



* Les actifs risqués regroupent : les actions et les obligations à haut rendement.
L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

L'économie mondiale présente une image contrastée en février. La croissance américaine reste résiliente, mais des signes de faiblesse apparaissent. En Europe les perspectives se détériorent à nouveau. Alors qu'en Chine les attentes sont élevées, bien que peu d'améliorations soient observées pour l'instant. Les économies japonaise et indienne tirent leur épingle du jeu. L'inflation reste source d'incertitude dans un contexte géopolitique tendu aggravé par plusieurs annonces de hausse des tarifs douaniers américains. La rotation des marchés d'actions en faveur de l'Europe et de la Chine se poursuit. Les taux d'intérêt ont fortement baissé en particulier aux Etats-Unis et le crédit continue de performer. Le dollar est en légère baisse, le pétrole baisse et l'or atteint de nouveaux sommets.

Le mois de février a été marqué par une baisse généralisée des niveaux de taux.

Le rendement du US Treasury 10 ans a baissé de -33bp terminant à 4,2%, et le rendement américain à 2 ans qui est revenu à 4% perdant 21bp. Le marché anticipe désormais une baisse de la croissance alors que la Fed serait contrainte de limiter ses baisses de taux face au risque de reprise de l'inflation.

En zone euro, les variations ont été moins importantes mais la tendance identique. Le Bund 10 ans a perdu 5bp mais c'est la partie courte qui a le plus performé avec un retour du 2 ans allemand vers les 2%. La pentification de la courbe européenne s'est donc renforcée alors que le marché anticipe une poursuite des baisses de taux de la BCE. Les spreads eurozone périphériques se sont globalement écartés mais le spread OAT-Bund est resté inchangé à 74bp.

Le Japon fait exception à cette tendance baissière des rendements obligataires, avec un taux d'intérêt à 10 ans qui a progressé de 15bp sur la période, assez logiquement étant donné l'évolution des fondamentaux de l'économie nippone.

Cette bonne performance des obligations souveraines s'est répercutée sur les obligations d'entreprises, mais les spreads de crédit sont restés stables en Europe et aux Etats-Unis à l'exception du High Yield USD qui s'est écarté de 13bp.

La rotation initiée en fin d'année en faveur de l'Europe et de la Chine se poursuit avec une consolidation « à plat » des marchés actions (MSCI ACWI -0,7% en USD sur le mois). Les actions chinoises ont largement surperformé avec une progression de plus de 12% en USD, les investisseurs considérant que l'administration Trump moins agressive que prévu laisse du temps au Chinois de relancer leur économie. Cette dynamique chinoise a entraîné une surperformance du MSCI Emergent. Les marchés européens ont poursuivi sur leur lancée avec une progression de plus de 3,5% alors que les actions américaines au sens large ont baissé (MSCI US -1,9% en USD).

Le S&P500 a perdu -1,4% en février et termine sous les 6000 points mais les Magnifique 7 décrochent malgré de bonnes publications trimestrielles. Ce sont les valeurs moyennes et les secteurs technologiques qui ont le plus souffert aux Etats Unis avec une baisse de -5,5% du Russell2000 et -4% pour le Nasdaq Composite. En Europe, les actions allemandes étaient bien orientées avec une hausse de presque 4% pour le DAX devant le CAC40 qui termine à +2%, mais loin derrière l'Espagne dont l'IBEX progresse de +8%. Cette surperformance de l'Europe par rapport aux Etats-Unis s'explique par la divergence anticipée des politiques monétaires de la BCE et de la Fed, ainsi qu'une forte sous-pondération des investisseurs internationaux alors que les valorisations ne sont pas excessives, mais également le vote du budget français et le résultat des élections allemandes, et enfin la perspective d'un cessez le feu en Ukraine. D'un point de vue sectoriel global, les financières, la santé et les télécoms ont surperformé la consommation discrétionnaire et la technologie.

Ce changement de leadership des marchés dans un contexte géopolitique instable entraîne une hausse de la volatilité implicite et le VIX s'est approché des 20% fin février.

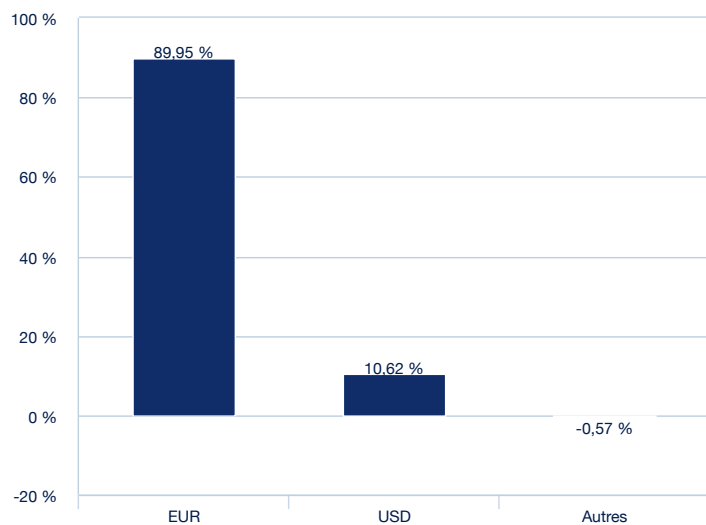
Le mois de février a été marqué par une détente généralisée des rendements obligataires, ainsi aux USA le taux du T Notes à 10 ans a baissé de -0.33% terminant à 4.20%, le marché anticipant dorénavant une baisse de la croissance. Sur le segment plus court, le recul des taux a été moins marqué avec -0.20% pour l'emprunt souverain américain à 2 ans, la Fed serait en effet contrainte de limiter sa baisse des taux face au risque de reprise de l'inflation. En Zone Euro, les variations ont été moins importantes mais avec cependant une tendance identique. L'obligation à 2 ans enregistre un recul plus fort que sur les maturités longues, en lien avec les anticipations d'une poursuite de la baisse des taux directeurs de la BCE. Cette bonne performance des obligations souveraines s'est répercutée sur les obligations d'entreprises, mais les spreads de crédit sont restés stables en Europe et aux Etats-Unis. Nos portefeuilles s'inscrivent toujours avec une sensibilité aux taux européens supérieure à celle de leur indice de référence. Notre positionnement géographique privilégie l'Italie, L'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Enfin, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés ainsi que la dette subordonnée européenne.

En février, l'écart de performance a continué à se creuser entre des marchés européens en hausse et des marchés américains qui sont en baisse avec les géants de la technologie qui demeurent sous pression (inquiétudes sur les valorisations élevées, les implications des politiques de Trump, ainsi que l'arrivée de DeepSeek). Outre une valorisation toujours fortement dépréciée par rapport aux Etats-Unis, les marchés européens ont bénéficié de facteurs conjoncturels favorables comme l'espoir de voir un cessez-le-feu en Ukraine et l'issue positive des élections en Allemagne qui devrait permettre l'émergence d'une coalition prête à stimuler la croissance. Concernant la guerre en Ukraine, l'incertitude reste élevée après le report de la signature d'un accord sur les minerais entre les Etats-Unis et l'Ukraine et la joute verbale qui a opposé Mr Zelensky et Mr Trump, désireux d'imposer ses vues en remettant en cause le soutien au peuple ukrainien. L'Europe a aussi profité d'une meilleure dynamique des nouvelles économiques par rapport aux Etats-Unis. La croissance du PIB en zone Euro est en effet ressortie au-dessus des attentes pour le quatrième trimestre à +0.1% et les différents indicateurs d'activité ont connu une certaine stabilisation voir, une amélioration en ce qui concerne la confiance des ménages et des entreprises. A contrario, les Etats-Unis ont connu une dégradation des nouvelles économiques avec une baisse de la consommation et de la confiance des ménages et des indicateurs d'activité en recul notamment dans le secteur des services. La croissance américaine reste toutefois résiliente avec un PIB confirmé en croissance de 2,3% en rythme annualisé au quatrième trimestre 2024. Au niveau de la politique monétaire, le président de la FED a confirmé que la banque centrale américaine n'avait pas besoin de se précipiter pour ajuster les taux d'intérêt et les membres du comité ont exprimé leur préoccupation concernant la persistance de l'inflation et l'impact potentiel sur les prix des mesures politiques annoncées par Donald Trump, en particulier l'instauration de vastes taxes douanières. Sur ce point, le président américain a continué de souffler le chaud et le froid. Il a annoncé une surtaxe imminente de 25% sur les importations en provenance de l'Union européenne et après avoir initialement reporté en avril les surtaxes de 25% à l'encontre du Canada et du Mexique, il s'est rétracté, en précisant qu'elles seraient finalement bien appliquées dès le 4 mars. Il a, par ailleurs, simultanément annoncé une nouvelle taxe supplémentaire de 10% sur les importations chinoises. La saison des résultats d'entreprises s'est poursuivie. Elle est pratiquement achevée aux Etats-Unis et elle a été de bonne facture avec 75% des entreprises au-dessus des attentes du consensus au niveau des bénéfices par action et 55% au-dessus des attentes au niveau du chiffre d'affaires. En Europe, deux-tiers des entreprises ont publié et, la dynamique est aussi positive avec 58% des entreprises au-dessus des attentes du consensus au niveau des bénéfices par action et 67% au-dessus des attentes au niveau du chiffre d'affaires. En règle générale, au niveau sectoriel, le taux de surprises positives est le plus élevé dans le secteur financier et celui de la technologie et, il est le plus faible dans le secteur de l'énergie et des matériaux. Concernant notre gestion, nous avons renforcé tactiquement le poids de l'Europe aux dépens des petites et moyennes capitalisations américaines. Au niveau sectoriel et sélection de valeurs, nous avons diminué le poids du secteur agro-alimentaire au profit du secteur pharmaceutique, nous avons pris quelques bénéfices dans le secteur industriel et nous avons effectué des arbitrages dans le secteur automobile et celui des services informatiques.

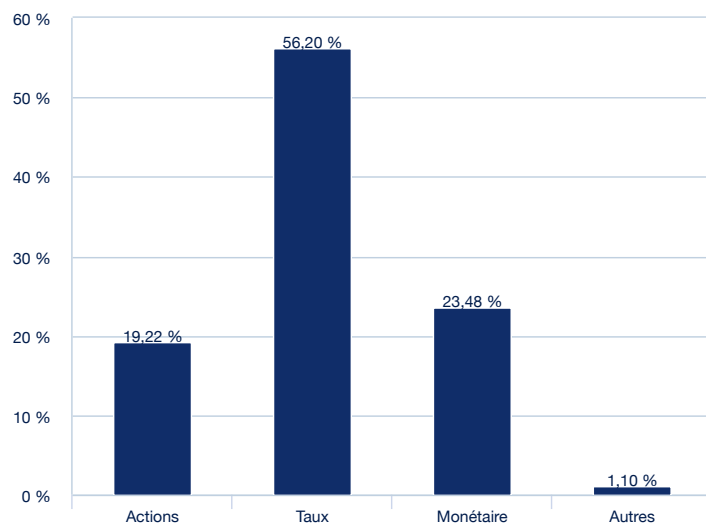
Composition du portefeuille - Allocation d'actifs (Source : Amundi)

DIVERSIFIÉ ■

Principales expositions de change (Source : Amundi)

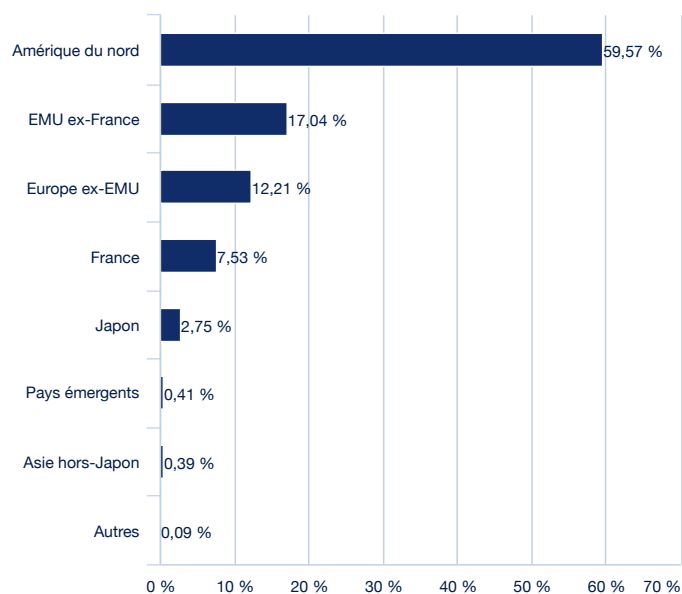


Allocation d'actifs (Source : Amundi)

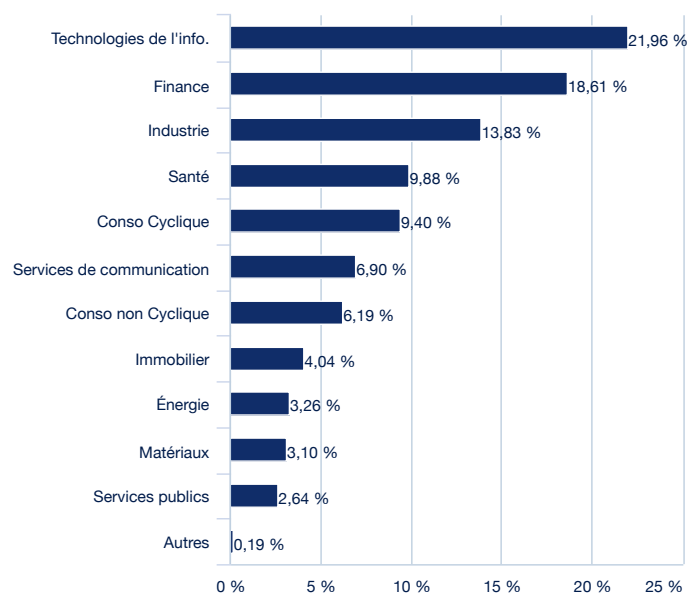


Composition du portefeuille – Poche actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



Analyse par Secteur de la poche Actions (Source : Amundi)



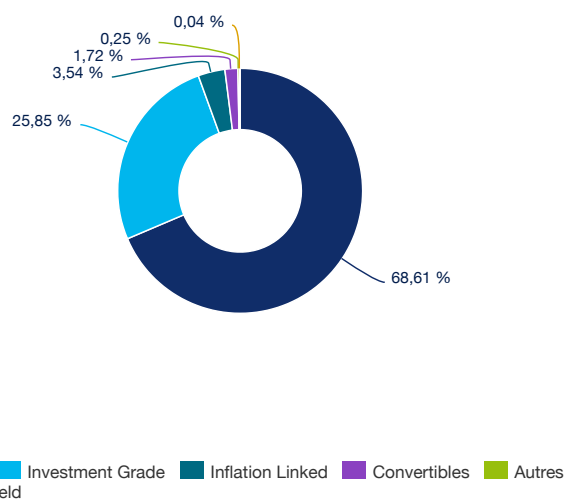
DIVERSIFIÉ ■

Principales lignes actions (Source : Amundi)

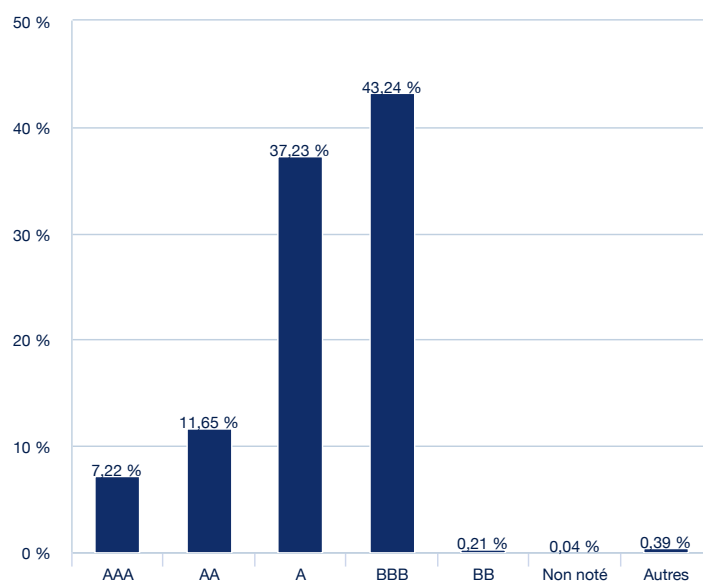
	Pays	% d'actif
APPLE INC	États-Unis	0,85%
NVIDIA CORP	États-Unis	0,71%
MICROSOFT CORP	États-Unis	0,69%
AMAZON COM INC	États-Unis	0,38%
ALPHABET INC	États-Unis	0,38%
META PLATFORMS INC	États-Unis	0,31%
BROADCOM INC	États-Unis	0,21%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	États-Unis	0,18%
ELI LILLY & CO	États-Unis	0,17%
TESLA INC	États-Unis	0,16%
Total	États-Unis	4,05%

Composition du portefeuille – Poche obligations (Source : Amundi)

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations (Source : Amundi)



Répartition par notation de la poche obligations (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
GERMANY	Etats Zone Euro	7,63%
UNITED STATES OF AMERICA	Etats hors Zone Euro	7,56%
ITALIAN REPUBLIC	-	3,89%
FRANCE	Etats Zone Euro	1,25%
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	0,72%
BNP PARIBAS SA	Finance	0,43%
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	Finance	0,41%
JPMORGAN CHASE & CO	Finance	0,39%
BPCE SA	Finance	0,33%
BANCO SANTANDER SA	-	0,33%
Total	-	22,95%

DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	16/05/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	990000089339
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,80%
Coûts de transaction	0,00%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Nom du fonds maître	AMUNDI HARMONIE

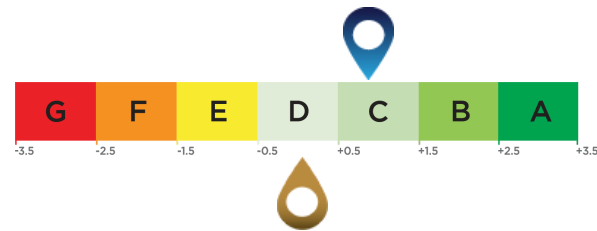
Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 20% ICE BOFA GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 30% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE + 50% MSCI ACWI IMI

Score du portefeuille d'investissement: 0,86

 Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,04

Couverture ESG (source : Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	99,90%	97,75%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	97,30%	96,56%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.